



TOME 2

REGLEMENT GRAPHIQUE

Planche n°30

LE MEUX - ZI Le Meux - Amancourt



Prescrit le : 26/09/2014
 Prescrit le : 24/05/2017
 Arrêté le : 07/02/2019
 Mis à l'enquête publique du : 01/06/2019 au 03/07/2019
 Document du : 14/11/2019

- ZONAGE REGLEMENTAIRE**
- ☐ Limite de zonage
- AUTRES ELEMENTS**
- ⋯ Zone d'aménagement concerté
 - Limite communale
- PRESCRIPTIONS**
- 🌳 Espace boisé classé
 - 🏗 Emplacement réservé aux ouvrages publics et installations d'intérêt général
 - 🏠 Patrimoine bâti à protéger
 - ⋯ Voies de circulation à créer, modifier ou conserver



Vu pour être annexé
 à la délibération du 14 novembre 2019
 Le Président

Philippe MARIANI

Philippe MARIANI

Visé en Sous-Préfecture le
18 NOV. 2019
 DE COMPIEGNE (OISE)

